

Brochure

Étudiants

Internationaux



formation et université

Conseil Général de la VIENNE

notre quotidien :
votre avenir



Allier l'intelligence et l'innovation a toujours été au cœur de notre action.

Ce n'est pas un hasard si le Conseil général est depuis le début des années 90 le premier partenaire du développement de l'Université. Plus de 100 millions d'euros auront été investis par le Département pour permettre à Poitiers de figurer parmi les grandes Universités Européennes.



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VIENNE
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
BP 319 - 86008 POITIERS Cedex
Tél. 05 49 55 66 00 - Fax 05 49 88 77 36
www.cg86.fr

découvrez aussi la Vienne sur internet

Adresse :



www.cg86.fr

SOMMAIRE

Chapitre 1 : Bienvenue à Poitiers et au Futuroscope	4
Chapitre 2: L'École	5
2.1 Formation	5
2.1.1 Présentation	5
2.1.2 Organisation des études.....	6
2.1.3 Les différents types d'admission	13
2.1.4 ECTS (European Credit Transfer System)	14
2.2 Programmes	15
2.2.1 Principaux domaines d'études	15
2.2.2 Cycles d'enseignement.....	16
Chapitre 3: La Recherche.....	18
3.1 Principaux domaines de recherche	18
3.2 Laboratoires et équipes de recherche.....	19
Chapitre 4: Procédures d'inscription pour les étudiants internationaux	21
4.1 Procédures d'inscription	21
4.1.1 Pour les étudiants faisant partie d'un programme d'échange	21
4.1.2 Pour les autres étudiants	21
4.2 Avant de partir	22
Chapitre 5: Procédures administratives.....	23
5.1 Le visa	23
5.2 La validation du visa long séjour (VLS)	24
5.3 Le CROUS et le CNOUS	25
5.4 Protection sociale étudiante (sécurité sociale)	26
5.5 Assurance	27
5.6 L'ouverture d'un compte bancaire.....	27
5.7 La redevance de l'audiovisuel	28
5.8 La taxe d'habitation	28
Chapitre 6: Informations utiles.....	29
6.1 Venir au Futuroscope.....	29
6.2 Trouver un logement	31
6.3 Restaurants et cafétérias	41
6.4 Jobs étudiants	43
6.5 Où et comment trouver un travail.....	43
6.6 Cours de français pour étudiants internationaux.....	44
6.7 Carte étudiant multiservices.....	44
6.8 Carte culture	45
6.9 Adresses utiles	45
Chapitre 7: Vie culturelle à l'ISAE-ENSMA.....	46
7.1 Activités sportives	46
7.2 Clubs et associations.....	47
Annexe	
Plan (site du Futuroscope)	

Bienvenue à Poitiers et au Futuroscope !

Chers étudiants,

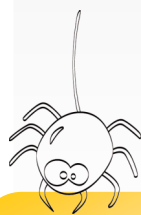
Cette brochure sera votre guide pour préparer votre venue à l'ISAE-ENSMA.

Vous y trouverez aussi bien des informations sur les démarches administratives à accomplir que sur la formation dispensée à l'école ou encore les activités culturelles, sportives et associatives.

Merci d'avoir choisi l'ISAE-ENSMA !

A très bientôt !

Le Service des Relations Internationales



<http://www.mairie-poitiers.fr>

<http://www.poitiers.cityvox.com>

<http://www.ij-poitou-charentes.org/>

http://www.ac-poitiers.fr/38629501/0/fiche_pagelibre/&RH=

Capitale de la région Poitou-Charentes, Poitiers compte, parmi son agglomération de 110 000 habitants, près de 30 000 étudiants et plus de 1 000 chercheurs.



Le haut niveau d'éducation et les activités de recherche se répartissent sur 3 sites : le campus (Est de Poitiers), le Futuroscope (Nord de Poitiers) et le centre de Poitiers.

La vitalité du secteur industriel et tertiaire, l'existence des fonctions majeures d'une métropole dans une petite ville, la qualité du service autoroutier et le TGV font de Poitiers une ville économique en plein essor.

Les activités touristiques de Poitiers sont aussi très développées. Le fabuleux héritage de cette vieille "cité", avec plus de 2000 ans d'histoire, est sujet à un important développement et attire de plus en plus de touristes.

La Vienne, ville du Futuroscope : avec près de 3 millions de visiteurs par an et 1500 emplois, le Futuroscope est devenu le principal axe de la planification régionale.

Depuis 1985, sa croissance est due à la présentation de nouveaux spectacles, développés chaque année par le

département, lequel garantit sa renommée internationale.

Le Parc Européen de l'Image accueille dans 20 salles un nombre grandissant de visiteurs avec de surprenantes techniques visuelles, souvent en exclusivité mondiale. Le centre de formation, qui regroupe pratiquement 8% de la recherche publique française, ouvre l'enseignement à de nouvelles technologies et réunit un grand nombre d'entreprises de haute technologie.

Construit avec la volonté d'innover, en répondant aux nécessités de découvrir et apprendre, d'imaginer et comprendre notre futur, le Futuroscope est basé sur 3 activités humaines essentielles de nos jours : loisirs, formation et travail.

Le Futuroscope, une fenêtre technologique : symbole de la vitalité de la région Poitou-Charentes, il s'est donné pour mission de sensibiliser un large public aux nouvelles technologies.

Près de son parc de loisirs dirigé vers les images de demain, le Futuroscope compte aussi un espace de formation, incluant l'ISAE-ENSMA, et un complexe d'activités technologiques de 1200 ha.



2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS (European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

2.1. Formation

2.1.1. Présentation

L'ENSMA, aujourd'hui devenue ISAE-ENSMA, créée dans le cadre des ENSI en 1948 et installée sur le site du Futuroscope, près de Poitiers depuis 1993, s'est forgée depuis cinquante ans une solide réputation dans le monde de l'industrie et de la recherche.



L'ISAE-ENSMA est une école d'ingénieurs dans laquelle formation et recherche sont étroitement liées. La formation est reconnue par son profil «recherche et développement» et la recherche, clairement affichée dans le secteur «sciences pour l'ingénieur», a des liens forts avec l'industrie et la valorisation.

L'établissement, par ses laboratoires et ses ingénieurs, a développé depuis longtemps une forte activité contractuelle en direction de grandes entreprises qui par ailleurs recrutent une grande part de nos diplômés. Il s'agit pour l'essentiel des industries de l'aéronautique et du spatial, plus généralement du transport, de la mécanique et de l'énergie.

La formation délivrée à l'ISAE-ENSMA permet aux jeunes ingénieurs de s'orienter vers des fonctions types bureaux d'études, recherche et développement pour l'essentiel dans les secteurs des industries de transports aéronautiques et terrestres.

L'enseignement couvre des domaines étendus qui sont : la mécanique des fluides, l'aérodynamique, l'énergétique avec ses composantes thermiques, propulsion, combustion et détonique, la mécanique des structures, les matériaux et l'informatique industrielle.

Notre formation a également pour objectif de donner à ses diplômés les capacités d'autonomie et d'adaptation nécessaires à l'exercice du métier d'ingénieur.

La première année est consacrée à une formation scientifique de base, la deuxième année est axée sur les disciplines propres au métier d'ingénieur.

Les élèves en troisième année choisissent un approfondissement dans les domaines d'expertise de l'ISAE-ENSMA.



2.2.2 Cycles d'enseignement

l'espace (45%) mais le caractère assez généraliste de la formation leur ouvre aussi d'autres secteurs comme la mécanique et les transports terrestres (25%), l'énergie (10%) et l'informatique industrielle.

L'école a une politique clairement affichée d'échanges internationaux avec un tiers des étudiants de l'ISAE-ENSMA qui font un séjour à l'étranger.

- ⇒ Élaborer un projet professionnel,
- ⇒ Apprendre à être autonome et à travailler au sein d'une équipe.

PROGRAMME COMMUN – COURS GÉNÉRAUX	1 ^{re} ANNÉE	Cours scientifiques, techniques et formation humaine Stage ouvrier en industrie (1 à 2 mois)	
	2 ^e ANNÉE	Formation d'études en ingénierie	
	Stage ingénieur (3 à 4 mois)		
SPÉCIALISATION	3 ^e ANNÉE	Formation spécialisée	
		Option Aérodynamique Option Énergétique Option Thermique	Option Structures Option Matériaux Option Informatique et avionique
		Projet de fin d'études (3 à 6 mois) Possibilité d'étudier tout ou partie de la 3 ^e année à l'étranger	
DIPLOME D'INGÉNIEUR ISAE-ENSMA			
Thèse Vie professionnelle Master			

Enseignements de première année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS
(European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

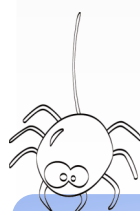
SEMESTRE 1

	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M1-1	Informatique	79h00	6
	Mathématiques	36h15	3
	Mécanique analytique	27h30	2.5
Module M1-2	Thermodynamique des machines thermiques Mécanique des solides	41h30 44h00	3 3.5
Module M1-3	Introduction aux systèmes embarqués	42h00	3
	Outils pour la conception—Etude des mécanismes industriels	35h00	1.5
	Physique	41h15	3.5
	Fabrication et transport	12h00	0.5
Module M1-4	Sciences humaines économiques et sociales	12h30	1
	Anglais	35h00	2.5
	Education physique et sportive (facultatif)	35h00	1.5
	Langue vivante II (facultatif)	18h00	1.5
	Total	459h00	33

SEMESTRE 2

	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M2-1	Calcul tensoriel	17h30	1.5
	Introduction au Fortran et aux méthodes numériques	19h15	1.5
	Gestion et publication des données	26h30	2
	Traitement du signal	30h45	2
Module M2-2	Sciences industrielles pour l'ingénieur—Etude de systèmes industriels - CFAO	53h15	3
	Résistance des matériaux	36h30	3
	Science des matériaux	31h30	2.5
	Fabrication et transport	21h00	1
Module M2-3	Mécanique des fluides	55h30	4
	Mécanique du vol	20h00	2
	Projet machines thermiques – conduction	18h00	1
	Conduction	20h00	2
Module M2-4	Connaissance de l'entreprise	12h30	1
	Anglais	32h30	2.5
	Sciences humaines économiques et sociales	12h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	30h00	1.5
	Langue vivante II (facultatif)	21h00	1.5
	Total	470h45	33

Stage ouvrier
1 à 2 mois



Retrouvez les cours sur internet :

<http://www.ensma.fr/wp-content/uploads/2015/08/Catalogue-des-cours-2013-2014.pdf>

Enseignements de deuxième année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS
(European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

SEMESTRE 3

	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M3-1	Calcul scientifique	85h30	7.5
Module M3-2	Automatique Conception de systèmes industriels—CATIA pour l'aéronautique	40h45 32h30	3.5 2
Module M3-3	Mécanique des fluides Mécanique des structures Science des matériaux Rayonnement	40h15 46h45 42h30 27h45	3.5 4 3.5 2
Module M3-4	Communication professionnelle Anglais Sciences humaines économiques et sociales Education physique et sportive (facultatif) Langue vivante II (facultatif) Stage ouvrier	15h00 25h00 12h30 30h00 16h30 -	1 2 1 1.5 1.5 3.5
	Total	415h00	36.5

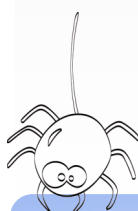
SEMESTRE 4

	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M4-1	CATIA avancé Probabilités Systèmes embarqués Projet conception / avionique	9h00 25h00 34h30 18h00	0.5 2.5 3 1
Module M4-2	Dynamique des gaz* Projet aérodynamique /structures-matériaux Vibrations – méthode des éléments finis**	40h45 18h00 46h15	4 1 4
Module M4-3	Mécanique des fluides industriels Moteurs et propulseurs Projet thermique / énergétique Convection	17h30 35h15 18h00 29h00	1.5 3 1 2.5
Module M4-4	Conduite de projet Anglais Sciences humaines économiques et sociales Cours systèmes 1 Cours systèmes 2 Education physique et sportive (facultatif) Langue vivante II (facultatif)	10h00 25h00 12h30 12h30 12h30 32h30 18h00	1 2 1 1 1 1.5 1.5
	Total	414h15	33

**Stage ingénieur
3 à 4 mois**

* pré-requis:
cours de mécanique des fluides (module M3-3)

** pré-requis :
cours de mécanique des structures (module M3-3)



Retrouvez les cours sur internet :
<http://www.ensma.fr/wp-content/uploads/2015/08/Catalogue-des-cours-2013-2014.pdf>

Enseignements de troisième année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS
(European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

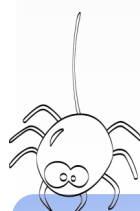
2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

SEMESTRE 5		Option Aérodynamique	
	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M5-1a	Aérodynamique de l'aile	30h00	2.5
	Combustion	30h00	2.5
	Modélisation thermique	30h00	2.5
	Turbulence	30h00	2.5
	Bureau d'études - conduite de projet	120h00	5
Module M5-2a	Aéroacoustique	25h00	2
	Aérodynamique compressible	25h00	2
	Méthodes numériques pour l'aérodynamique	25h00	2
	Turbomachines	25h00	2
	Travaux pratiques	35h00	2
Module M5-3	Cours électif 1	12h30	1
	Cours électif 2	12h30	1
	Cours électif 3	12h30	1
	Cours électif 4	12h30	1
	Professional communication	22h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	45h00	2
	Langue vivante II (facultatif)	27h00	2
Total		519h30	34

SEMESTRE 5		Option Energétique	
	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M5-1e	Aérodynamique de l'aile	30h00	2.5
	Combustion	30h00	2.5
	Modélisation thermique	30h00	2.5
	Turbulence	30h00	2.5
	Bureau d'études—conduite de projet	120h00	5
Module M5-2e	Détonations et explosions	25h00	2
	Ondes de choc	25h00	2
	Transports et turbulence en combustion	25h00	2
	Propulsion	25h00	2
	Travaux pratiques	35h00	2
Module M5-3	Cours électif 1	12h30	1
	Cours électif 2	12h30	1
	Cours électif 3	12h30	1
	Cours électif 4	12h30	1
	Professional communication	22h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	45h00	2
	Langue vivante II (facultatif)	27h00	2
Total		519h30	34

Projet de fin d'études
3 à 6 mois



Retrouvez les cours sur internet :

<http://www.ensma.fr/wp-content/uploads/2015/08/Catalogue-des-cours-2013-2014.pdf>

Enseignements de troisième année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS
(European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

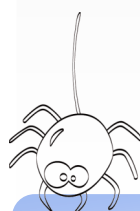
SEMESTRE 5		Option Thermique	
	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M5-1t	Aérodynamique de l'aile	30h00	2.5
	Combustion	30h00	2.5
	Modélisation thermique	30h00	2.5
	Turbulence	30h00	2.5
	Bureau d'études—conduite de projet	120h00	5
Module M5-2t	Conduction instationnaire en milieux complexes	25h00	2
	Convection thermique industrielle	25h00	2
	Rayonnement en milieu semi-transparent	25h00	2
	Systèmes diphasiques	25h00	2
	Travaux pratiques	35h00	2
Module M5-3	Cours électif 1	12h30	1
	Cours électif 2	12h30	1
	Cours électif 3	12h30	1
	Cours électif 4	12h30	1
	Professional communication	22h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	45h00	2
	Langue vivante II (facultatif)	27h00	2
Total		519h30	34

SEMESTRE 5		Option Structures	
	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M5-1s	Modélisation par éléments finis	30h00	2.5
	Plasticité - viscoplasticité	30h00	2.5
	Propriétés mécaniques des matériaux	30h00	2.5
	Rupture	12h30	1.5
	Stratifiés composites	15h00	1
	Bureau d'études—conduite de projet	120h00	5
Module M5-2s	Analyse expérimentale en mécanique	12h30	1
	Durabilité des composites	12h30	1
	Endommagement	18h45	1.5
	Fatigue	15h00	1
	Grandes déformations	18h45	1.5
	Structures aéronautiques	25h00	2
	Travaux pratiques	35h00	2
Module M5-3	Cours électif 1	12h30	1
	Cours électif 2	12h30	1
	Cours électif 3	12h30	1
	Cours électif 4	12h30	1
	Professional communication	22h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	45h00	2
	Langue vivante II (facultatif)	27h00	2
Total		519h30	34

Projet de fin d'études
3 à 6 mois

Retrouvez les cours sur internet :

<http://www.ensma.fr/wp-content/uploads/2015/08/Catalogue-des-cours-2013-2014.pdf>



Enseignements de troisième année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS
(European Credits Transfer System)

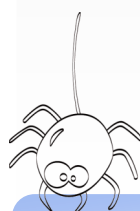
2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

SEMESTRE 5		Option Matériaux avancés	
	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M5-1m	Modélisation par éléments finis	30h00	2.5
	Plasticité - viscoplasticité	30h00	2.5
	Propriétés mécaniques des matériaux	30h00	2.5
	Rupture	12h30	1.5
	Stratifiés composites	15h00	1
	Bureau d'études—conduite de projet	120h00	5
Module M5-2m	Analyse expérimentale en mécanique	12h30	1
	Analyse microstructurale des matériaux	25h00	2
	Diffusion atomique et applications	25h00	2
	Fatigue	15h00	1
	Polymères	12h30	1
	Revêtements	12h30	1
	Travaux pratiques	35h00	2
Module M5-3	Cours électif 1	12h30	1
	Cours électif 2	12h30	1
	Cours électif 3	12h30	1
	Cours électif 4	12h30	1
	Professional communication	22h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	45h00	2
	Langue vivante II (facultatif)	27h00	2
Total		519h30	34

SEMESTRE 5		Option Informatique et Avionique	
	Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Module M5-1i	Aspects formels du génie logiciel	26h15	2.5
	Méthodes avancées de programmation	27h30	2.5
	Conception et programmation objet	31h15	2.5
	Ingénierie des données	30h00	2.5
	Bureau d'études—conduite de projet	120h00	5
Module M5-2i	Applications distribuées et orientées services	23h45	2
	Applications embarquées dans les dispositifs mobiles	17h30	1
	Systèmes embarqués-temps réel	26h15	2
	Simulation des systèmes embarqués	12h30	1
	Interprétation des langages informatiques	12h30	1
	Systèmes avioniques	12h30	1
	Travaux pratiques	35h00	2
Module M5-3	Cours électif 1	12h30	1
	Cours électif 2	12h30	1
	Cours électif 3	12h30	1
	Cours électif 4	12h30	1
	Professional communication	22h30	1
	Education physique et sportive (facultatif)	45h00	2
	Langue vivante II (facultatif)	27h00	2
Total		519h30	34

Projet de fin d'études
3 à 6 mois

Retrouvez les cours sur internet :

<http://www.ensma.fr/wp-content/uploads/2015/08/Catalogue-des-cours-2013-2014.pdf>

Cours électifs de troisième année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation
des études2.1.3 Les différents
types d'admission2.1.4 ECTS
(European Credits
Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux
domaines d'études2.2.2 Cycles
d'enseignement

4 cours électifs sont à choisir
par option

COURS ELECTIFS

Intitulé des cours	Heures	Crédits ECTS
Aérodynamique et aéroacoustique automobile Aéroélasticité Automatique pour avionique Codes de calculs industriels pour la simulation des écoulements turbulents Contrôle non destructif Corrosion des matériaux industriels Création d'entreprise Dimensionnement en fatigue des structures Energie et environnement Fluage Initiation à la mise en œuvre d'un projet innovant Management de projets Mécanique spatiale et propulsion orbitale Métrologie Modélisation des chambres de combustion Normes pour avionique Qualité Sécurité incendie Traitement d'images	12h30 chacun	1 chacun

SEMESTRE 6

Module M6-1	Stage ingénieur (SI) de deuxième année Rapport et soutenance de stage ingénieur	13 crédits ECTS
Module M6-2	Projet de fin d'études (PFE) Rapport et soutenance de projet de fin d'études	17 crédits ECTS

2.1.3. Les différents types d'admission

En 1^{re} année

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS (European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

Sur "Concours Communs Polytechniques"

Ouvert à tous les étudiants des classes préparatoires en mathématiques, d'une durée de deux ans, dans les sections suivantes : MP (mathématiques, physique), PC (physique, chimie), PSI (physique sciences de l'ingénieur), TSI (technologie et sciences industrielles), PT (physique et technologie).

Sur concours national « DEUG » sciences, un diplôme universitaire de deux ans.

Sur concours ATS : ouvert aux étudiants titulaires d'un BTS issus des classes préparatoires ATS.

Pour plus d'informations :

Concours ATS ENSEA – 6 avenue du Ponceau
95014 CERGY-PONTOISE Cedex
Tel : (+33) 1 30 73 62 28



Préinscription par Internet UNIQUEMENT

Admissions sur titres

⇒ Pour les titulaires d'un DUT spécialité GMP (génie mécanique et productique), GTE (génie thermique et énergies), GIM (génie industriel et maintenance), GEII (génie électrique et informatique industrielle), SGM (science et génie des matériaux), MP (mathématiques, physique).

⇒ Pour les titulaires d'une Licence ou L3 spécialité Mécanique, Mathématiques, Mathématiques Appliquées, Physique, Électrotechnique et Automatique.

⇒ Pour les titulaires de la 2^e année (L2) de licence renforcée « Sciences et Technologies » de l'Université de Poitiers.

En 2^e année

Admissions sur titres

⇒ Pour les titulaires d'une Maîtrise ou 1^{re} année de Master (M1) spécialité Mécanique, Technologie Mécanique, Génie Mécanique, Génie des Matériaux, Physique.

Les dossiers sont délivrés en mai pour les Licence et Maîtrise, et en mars pour les DUT.

Faire une demande écrite, en précisant le niveau (Licence, Maîtrise ou DUT) à l'adresse suivante:

ISAE-ENSMA Admissions/ titres
Téléport 2 – 1 Avenue Clément Ader
BP 40109
86961 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex

⇒ Doubles diplômes



Pour les étudiants internationaux en programme d'échanges, il est nécessaire de remplir une demande spéciale. Se reporter au paragraphe « Procédures d'inscription ».

2.1.4. ECTS

(European Credit Transfer System)



2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS
(European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

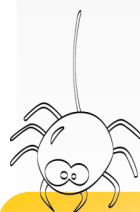
Les crédits ECTS, qui font partie du programme éducatif Socrates-Erasmus de l'Union Européenne, furent développés par la Communauté Européenne afin d'établir des procédures communes dans le but de garantir une reconnaissance académique européenne.

Ce système est un moyen de mesure et de comparaison des résultats de l'enseignement, et permet leur transfert d'une institution à une autre. Le système ECTS est basé sur le principe de confiance mutuelle entre les institutions d'enseignement supérieur.



L'ECTS est un système de crédits basé sur la charge de travail des étudiants. Il reflète la quantité de travail que chaque cours demande en fonction de la quantité de travail nécessaire pour effectuer une année académique entière au sein de l'institution.

Les crédits ECTS sont attribués par cours et accordés aux étudiants qui les ont passé avec succès en passant des examens ou autres évaluations.



Pour plus d'informations sur les crédits ECTS :

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc48_en.htm

2.2. Programmes

2.2.1. Principaux domaines d'études

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS (European Credits Transfer System)

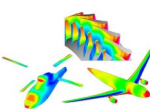
2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

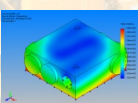
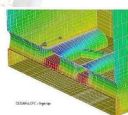
Mécanique des Fluides et Aérodynamique

Les notions de base sont enseignées dès la 1^{re} année. Les étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances peuvent suivre, en 3^e année des cours spécialisés : aérodynamique externe, aérodynamique interne, aérodynamique numérique et turbulence. L'équipement de l'école en souffleries subsoniques et supersoniques permet d'illustrer les concepts introduits en cours.



Matériaux et Structures

L'étude du comportement des matériaux, aux échelles macroscopique et microscopique, commence dès la 1^{re} année. Sont ensuite traités en 3^e année des sujets plus spécifiques (plasticité, endommagement, composites, polymères, rayon X, microscopie électronique...) afin que les étudiants se familiarisent avec les méthodes de prévision et d'évaluation des contraintes, tant numériques qu'expérimentales, utilisées dans l'industrie.



Énergétique et Thermique

Après la thermodynamique des machines, sont abordés les transferts thermiques, la combustion puis la détonique. Tous les éléments sont ainsi réunis pour l'étude complète des installations industrielles. Les équipements de l'école permettent de reproduire les phénomènes et de les étudier en grandeur réelle.

Informatique et Avionique

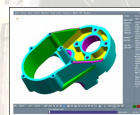
L'étude des langages et techniques de l'informatique scientifique et industrielle constitue une part importante de la formation de tronc commun. L'option



de 3^e année Informatique et Avionique (génie logiciel, systèmes temps réel embarqués, ingénierie des données, interactions homme-machine...) forme des ingénieurs spécialistes de l'intégration de ces nouveaux outils dans leurs activités professionnelles.

Ingénierie des systèmes industriels

La culture technologique est au cœur du métier d'ingénieur et de la démarche de fabrication d'un produit industriel. L'enseignement proposé à partir d'exemples concrets s'appuie sur la conception assistée par ordinateur utilisant un modèleur 3D puissant et souple favorisant les liens avec les différents domaines (calcul de structures, aérodynamique, thermique...). Cette démarche a pour but de développer un esprit de synthèse, d'innovation et d'ouverture vers l'industrie. La technologie est présente en 3^e année à travers des interventions transversales dans différents bureaux d'études.



Formation générale et humaine

Dans un esprit d'ouverture sur l'international, l'école dispense un enseignement en langues étrangères indispensable à l'ingénieur d'aujourd'hui. De plus, l'ISAE-ENSMA intègre un enseignement sportif conséquent, inscrit dans l'histoire de l'école, s'organisant autour de cours hebdomadaires et de diverses compétitions universitaires. Enfin, le centre de ressources documentaires permet aux élèves-ingénieurs de compléter les cours, de travailler dans un lieu calme, de faire des recherches documentaires, et leur offre de multiples possibilités d'utilisation des NTIC.



2.2.2. Cycles d'enseignement

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS (European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

Les étudiants ont la possibilité, en plus de la formation de base, de préparer des diplômes universitaires, en collaboration avec l'Université de Poitiers :

- **Licence de Mécanique : en 1^{re} année**
- **Maîtrise de Mécanique : en 2^e année**
- **Master : en 3^e année**

Master Sciences pour l'ingénieur, spécialité « Recherche et Développement en Mécanique (RDM) »

Objectifs: cette spécialité se propose de fournir une culture approfondie dans les disciplines de la mécanique des fluides, de l'acoustique, de l'énergétique, de la mécanique des structures et des matériaux, de la simulation numérique, avec l'objectif d'analyser et résoudre des problèmes complexes tant sur les aspects expérimentaux et analytiques que numériques.

Responsable:

Fabrice Brémand (LMS-SP2MI) fabrice.bremand@lms.univ-poitiers.fr

Correspondants ISAE-ENSMA:

Alain Farcy (Aérodynamique) alain.farcy@ensma.fr

Djamel Karmed (Combustion) djamel.karmed@ensma.fr

Denis Lemonnier (Thermique) denis.lemonnier@ensma.fr

Damien Halm (Structures) damien.halm@ensma.fr

Master « Physique-Matériaux » (PM)

Objectifs: la spécialité Recherche « Physique et Mécanique des Matériaux et Surfaces » (P2MS) proposée au niveau du Master 2 est destinée à former des jeunes chercheurs en Science des Matériaux. Trois options sont proposées:

- ⇒ Physique des Matériaux (PM)
- ⇒ Mécanique des Matériaux (MM)
- ⇒ Surfaces, Interfaces et Nanostructures (SIN)

Responsable: Jean-François Barbot (LMP-SP2MI) jean.francois-barbot@univ-poitiers.fr

Correspondant ISAE-ENSMA: André Rivière (Matériaux) andre.riviere@ensma.fr

Master « Informatique-Télécommunications » (IT)

Objectifs: formation à et par la recherche en informatique, et en particulier en temps réel, bases de données, interaction homme/machine, génie logiciel.

Responsable: Michel Mériaux (SIC-SP2MI) michel.meriaux@univ-poitiers.fr

Correspondant ISAE-ENSMA: Michaël Richard (LISI) michael.richard@lisi.ensma.fr

2.1 Formation

2.1.1 Présentation

2.1.2 Organisation des études

2.1.3 Les différents types d'admission

2.1.4 ECTS (European Credits Transfer System)

2.2 Programmes

2.2.1 Principaux domaines d'études

2.2.2 Cycles d'enseignement

Master of Science in Aeronautical Mechanics and Energetics (AME)

Présentation

Cette formation a pour cible le secteur des transports (principalement aéronautique) et de l'énergie. L'objectif est de doter les étudiants, à l'issue des deux ans du cursus, d'une solide formation théorique, numérique et expérimentale en énergétique pour la propulsion et en matériaux pour les hautes températures.

Le contact avec les problématiques actuelles de l'industrie se fera de façon privilégiée au travers des projets et du stage final de master, pouvant être effectué chez des partenaires industriels et débouchant sur une « Master Thesis ».

Conditions d'admissibilité

Le MSc AME est ouvert aux étudiants titulaires d'un Bachelor (bac + 3 ou équivalent) en ingénierie aérospatiale, mécanique ou mécatronique.

Responsable du programme: Professeur Julien SOTTON

julien.sotton@isae-ensma.fr

Tel: +33 5 49 49 81 61

Master of Science in Turbulence

Présentation

Le Master International en Turbulence a pour cible tous les secteurs industriels et de recherche confrontés à des écoulements turbulents. L'objectif est de doter les étudiants, à l'issue des deux ans de cursus, d'une solide formation théorique, numérique et expérimentale en turbulence, formation leur permettant d'aborder tous les aspects des écoulements turbulents et de leur couplage avec d'autres phénomènes physiques (transferts thermiques, combustion...). Le but est d'alimenter les grandes entreprises européennes et les grands laboratoires de recherche concernés (environnement, combustion, moteurs, production d'énergie, conception de véhicules, systèmes fluides/thermiques/chimiques) en spécialistes de haut niveau, maîtrisant suffisamment la modélisation moderne de la turbulence pour être d'un apport significatif dans le développement des projets et de recherches.

Un accent particulier sera mis sur la modélisation numérique, notamment à l'aide de codes commerciaux, afin de bien préparer les étudiants à un avenir dans l'industrie aéronautique, automobile et ferroviaire qui utilise de façon intensive ces outils. Le contact, avec des problématiques actuelles de l'industrie, se fera de façon privilégiée au travers du stage final du master, pouvant être effectué chez les partenaires industriels et débouchant sur un « master thesis ».

Enseignement

L'enseignement est dispensé entièrement en anglais et comprend une formation académique, ainsi qu'un projet professionnel dans un service R&D d'une entreprise de transport. Le DNM est organisé en 4 semestres.

Directeurs de programme : Professeur Michel STANISLAS, PhD, Ecole Centrale de Lille
Tél. : (+33) 3 20 33 71 70 Mail : michel.stanislas@ec-lille.fr

Professeur Laurent BRIZZI, PhD, ENSI Poitiers
Tél. : (+33) 5 49 45 38 27 Mail : laurent.brizzi@lea-univ-poitiers.fr

Coordinateur du programme : Assist. Prof. Patrick DUPONT, PhD, Ecole Centrale de Lille
Mail : imp-turbulence@ec-lille.fr

Service des relations internationales : Aurélie COTILLON, ISAE-ENSMA
Tél. : (+33) 5 49 49 80 16 Mail : aurelie.cotillon@ensma.fr

3.1 Principaux domaines de recherche

3.2 Laboratoires et équipes de recherche

3.1. Principaux domaines de recherche

L'ISAE-ENSMA dispose dans ses locaux d'environ 17 000 m² dédiés aux activités de recherche. Cette mission essentielle de recherche est orientée vers les différentes composantes de la formation des ingénieurs de l'ISAE-ENSMA.

L'institut PPRIME

Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique pour les Transports, l'Energie et l'Environnement.

Créé au 1^{er} janvier 2010, l'Institut P' résulte de la fusion de six laboratoires des Sciences pour l'Ingénieur et de la Physique, tous reconnus CNRS, Université de Poitiers et/ou ENSMA.

- Laboratoire de Combustion et Détonique (LCD, UPR 9028)
- Laboratoire d'Etudes Aérodynamiques (LEA, UMR 6609)
- Laboratoire d'Etudes Thermiques (LET, UMR 6608)
- Laboratoire de Physique des Matériaux (PhyMat, UMR 6630)
- Laboratoire de Mécanique et Physique des Matériaux (LMPM, UMR 6617)
- Laboratoire de Mécanique des Solides (LMS, UMR 6610)

Il comprend au total **544 personnes** dont 225 chercheurs, 109 personnels permanents, 170 doctorants et 40 post-doctorants et ingénieurs contractuels.

Les laboratoires, en partenariat avec le CNRS et l'université de Poitiers, sont les suivants :

Département	D2—Branche
« Fluides »	
⇒ Thématiques de recherche :	turbulences et méthodes numériques, aérodynamique subsonique, hydrodynamique.

Département D2—Branche « Combustion »

⇒ Thématiques de recherche : phénomène de flamme, détonation dans les gaz et milieux condensés, combustion hétérogène, écoulements diphasiques, ondes de choc dans les solides

Département D2—Branche « Thermique »

⇒ Thématique de recherche : convection, transferts dans les milieux hétérogènes, transferts couplés dans les milieux semi transparents, métrologie thermique et méthodes inverses, thermique numérique et modélisation

Département D1—Branche « Matériaux »

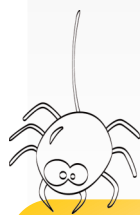
⇒ Thématiques de recherche : endommagement, matériaux composites, fatigue des matériaux métalliques, déformation et rupture des polymères solides, spectrométrie mécanique

Laboratoire d'Informatique et d'Automatique pour les Systèmes (LIAS)

⇒ Thématiques de recherche : ingénierie des données, systèmes temps réel, interface homme-machine

Ouverts au monde extérieur grâce à des collaborations étroites et à des liens avec de prestigieuses institutions de formation et de recherche en Europe et dans le monde, l'École et les laboratoires ont réuni la synergie nécessaire pour relever les défis du troisième millénaire : la formation des futurs cadres de la nation.

Les étudiants en ingénierie ainsi que les jeunes chercheurs pourront prendre leurs responsabilités au sein de compagnies de grande importance pour le siècle nouveau.



Pour plus d'informations sur les laboratoires :

<http://www.ensma.fr/front/page.php?>

3.2. Laboratoires et équipes de recherche

Département D2—Branche « Fluides »

3.1 Principaux domaines de recherche

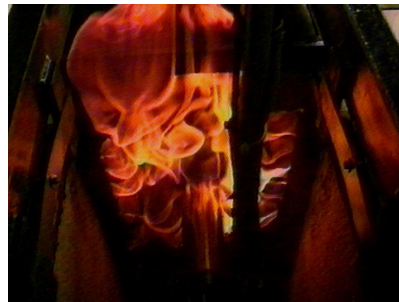
3.2 Laboratoires et équipes de recherche



Sa vocation est l'étude des écoulements de fluides (gaz ou liquides) depuis les basses vitesses jusqu'aux régimes des très hautes vitesses (supersoniques et hypersoniques). Les approches développées sont à la fois théoriques, numériques et expérimentales. Sont abordés les problèmes touchant notamment à l'aérodynamique, la turbulence, le contrôle des écoulements et l'aéroacoustique dans les domaines des transports terrestres, aéronautiques et spatiaux. Le laboratoire est fortement impliqué dans les différents programmes de recherche nationaux et européens soutenus par les industriels des secteurs concernés. A cet effet, il propose et mène des essais en soufflerie et sur bancs d'études spécifiques.

Département D2—Branche « Combustion »

La mission du laboratoire est de mener des études de recherche fondamentale sur les phénomènes de combustion (flammes, écoulements turbulents réactifs, détonations, chimie de la propagation des chocs transferts dans les des applications de ces laboratoire résout les les domaines de la sécurité des procédés et industriels, ainsi que la l'environnement. Le un partenariat fort avec le secteur industriel et les grands organismes dans les domaines de l'énergie, de l'armement.



combustion), de dans les solides et de milieux poreux. Par disciplines, le problèmes posés dans propulsion, de la installations protection de laboratoire entretient

Département D2—Branche « Thermique »

Sa vocation est de comprendre, prévoir et mesurer les transferts de chaleur (convection, conduction, rayonnement) dans les solides, les fluides, les milieux hétérogènes et diphasiques. Les principaux axes forts du laboratoire sont la convection naturelle et mixte, l'aérothermique, le rayonnement. Une nouvelle thématique relative à la thermique aux micro-nano échelles y est également développée. Ce laboratoire est également très orienté vers les applications couvrant de nombreux secteurs du monde industriel : aéronautique, spatial, transports, agro-alimentaire, électronique, énergie et environnement. La thermique est aussi de plus en plus concernée par la physique des transferts couplés, leur interaction avec d'autres disciplines telles que l'électromagnétisme, la mécanique, la chimie, la biomécanique et la nanotechnologie, et leur implication dans des systèmes variés.

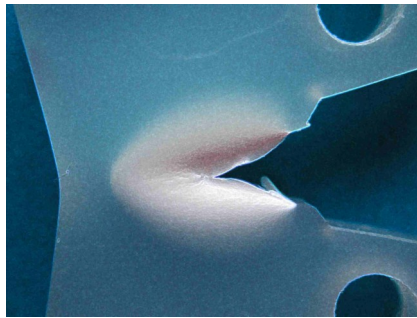


3.1 Principaux domaines de recherche

3.2 Laboratoires et équipes de recherche

Département D1—Branche « Matériaux »

Sa vocation scientifique est la conduite d'études fondamentales et finalisées sur le comportement et la durabilité des matériaux dans des conditions très diverses de sollicitation mécanique, de température et d'environnement. Un intérêt tout particulier est porté aux relations entre le comportement mécanique, la microstructure et les processus d'endommagement, à l'établissement de lois constitutives de comportement et au calcul de structures.



Différents types de matériaux avancés (alliages métalliques, polymères composites, céramiques), sont étudiés dans leur cadre d'utilisation par des moyens d'essais très divers (fatigue, fluage, vieillissement thermique, amortissement...) couplés à des méthodes d'observation à différentes échelles et de modélisations, analytiques et numériques.

Les thèmes de recherche sont développés dans le cadre de programmes nationaux ou européens ainsi qu'avec des partenaires industriels du domaine des transports (aéronautique, terrestre et maritime) et de la production d'énergie.

Laboratoire d'Informatique et d'Automatique pour les Systèmes (LIAS)

L'ensemble de l'activité du LIAS s'articule autour de :

- ⇒ l'ingénierie des données techniques : spécification de données, langage Express et métadescriptions, modélisation géométriques paramétrique et à base de features, intégration des données et des documents ;
- ⇒ l'analyse et la modélisation des applications temps réel : validation hors-ligne et en ligne des applications temps réel à contraintes strictes en environnement monoprocesseur et distribué ;
- ⇒ la modélisation des interfaces Homme-Machine et programmation par démonstration : spécification, vérification et validation d'IHM, conception interactive de programmes.



La cohésion scientifique est assurée par deux problématiques communes : l'utilisation des techniques formelles et le développement d'outils interactifs graphiques.

Procédures d'inscription pour les étudiants internationaux

4.1 Procédures d'inscription

4.1.1 Pour les étudiants faisant partie d'un programme d'échange

4.1.2 Pour les autres étudiants

4.2 Avant de partir

Les étudiants internationaux peuvent bénéficier de plusieurs programmes pour venir à l'ISAE-ENSMA et passer la moitié ou la totalité d'une année académique.

Les étudiants peuvent à la fois assister aux cours (**cours donnés uniquement en français**) et/ ou effectuer un projet de recherche dans un des 5 laboratoires (en français ou en anglais).

Les procédures d'inscription peuvent être différentes selon les échanges, merci de suivre les instructions.

Les différents programmes qui existent sont : le programme Erasmus/Socrates, le programme CREPUQ, le programme ARFITEC, le programme BRAFITEC, le programme PFIEV. De plus, l'ISAE-ENSMA a signé des accords bilatéraux avec plus d'une trentaine d'universités.

4.1. Procédures d'inscription

4.1.1. Pour les étudiants faisant partie d'un programme d'échange

Dans le cadre de programmes d'échanges d'étudiants, l'université d'origine sélectionne les étudiants qui désirent venir pour une période d'études ou pour un projet en laboratoire. L'étudiant doit ensuite fournir les documents nécessaires à l'étude du dossier :

- ⇒ Curriculum Vitae,
- ⇒ Derniers relevés de notes,
- ⇒ Lettre de motivation,
- ⇒ Formulaire d'inscription,
- ⇒ Programme de cours.

Les étudiants qui font partie d'un programme d'échange n'ont pas de frais d'inscription à régler.

Délais d'inscription:

1er semestre: 1er mai

2e semestre: 1er octobre

4.1.2. Pour les autres étudiants

Les frais d'inscription sont de 610 €.

Pour plus d'information, contacter :

Julien Sotton, Professeur,
Chargé de mission
aux Relations Internationales
Tél : (+33) 5 49 49 81 61
julien.sotton@ensma.fr

Aurélie Cotillon,
Responsable du Service
des Relations Extérieures
Tél : (+33) 5 49 49 80 16
Fax : (+33) 5 49 49 80 06
aurelie.cotillon@ensma.fr



4.1 Procédures d'inscription

4.1.1 Pour les étudiants faisant partie d'un programme d'échange

4.1.2 Pour les autres étudiants

4.2 Avant de partir

4.2 Avant de partir

Pour les étudiants **européens**

- ⇒ le dossier d'inscription de l'ISAE-ENSMA
- ⇒ une copie du passeport ou de la carte d'identité
- ⇒ une copie de la carte d'étudiant de l'université d'origine
- ⇒ 2 photos format passeport
- ⇒ une copie du dernier diplôme obtenu
- ⇒ les relevés de notes officiels de l'université d'origine
- ⇒ copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois et traduite en français par un traducteur assermenté
- ⇒ une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Pour les étudiants **non-européens**

- ⇒ le dossier d'inscription de l'ISAE-ENSMA
- ⇒ une copie du passeport
- ⇒ une copie du permis de séjour (si possible)
- ⇒ une copie de la carte d'étudiant de l'université d'origine
- ⇒ 2 photos format passeport
- ⇒ une copie du dernier diplôme obtenu
- ⇒ les relevés de notes officiels de l'université d'origine
- ⇒ copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois et traduite en français par un traducteur assermenté
- ⇒ une attestation des parents qui certifie que l'étudiant possède les ressources financières suffisantes pour vivre en France
- ⇒ une preuve de couverture sociale

Il est obligatoire de souscrire au système de sécurité sociale français en cas de « non couverture ». Le cas échéant, il vous sera proposé d'y souscrire le jour de votre inscription et le coût sera d'environ 200€.

5.1 Le visa

5.2 La validation du visa long séjour (VLS)

5.3 Le CROUS et le CNOUS

5.4 Protection sociale étudiante (sécurité sociale)

5.5 Assurance

5.6 L'ouverture d'un compte bancaire

5.7 La redevance de l'audiovisuel

5.8 La taxe d'habitation

5.1. Le visa

La demande de visa français doit être effectuée à l'Ambassade de France de votre pays de résidence (aucune régularisation ne pourra se faire une fois en France).

Le visa n'est pas obligatoire pour les citoyens de l'Union Européenne (Autriche, Belgique, République Tchèque, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays- Bas, Pologne, Portugal, Royaume- Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ou pour les citoyens de la Communauté Économique Européenne (Islande, Liechtenstein, Suisse et Norvège).

Le délai de délivrance du visa varie de 1 à 3 semaines, tout dépend de la nationalité du demandeur. La date du visa figure sur le passeport au moment de la demande. Des délais sont à prévoir pour des visas de type particulier : études, long séjour, DOM-TOM, visa pour activités commerciales ou industrielles.

Recommandations utiles :

- Pour le dépôt du dossier, éviter les périodes d'affluence (synonymes d'une longue attente).
- La demande de visa peut se faire jusqu'à 3 mois avant le départ.
- Se munir d'une photocopie de tous les documents originaux qui doivent être présentés.
- Au moment du retrait, prévoir un coût éventuel.

Les étudiants qui désirent rester plus de 3 mois en France doivent faire une demande de visa long séjour. Les ressortissants algériens relèvent d'une procédure particulière: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/espaces_dedies.php?id_rubrique=4063

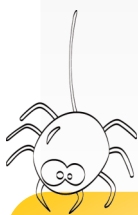
Le dossier de demande de visa long séjour comporte un formulaire de demande « d'attestation OFII ». Vous devez compléter la partie supérieure de ce formulaire et le remettre au Consulat avec l'ensemble de votre dossier « Demande de visa ». Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet de l'ISAE-ENSMA ou à ce [lien](#).

Lorsque le Consulat vous délivre le visa de long séjour (dispensant de la demande de titre de séjour), il vous remet en même temps le formulaire de « demande d'attestation OFII » comesté et une notice d'information.

Pour plus d'informations :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/france_829/venir-france_4062/entrer-france_4063/quel-type-visa-solliciter_78852.html

- ⇒ consultation de l'annuaire des Ambassades de France à l'étranger,
- ⇒ consultation de la procédure de demande de visa (dépend des pays),
- ⇒ consultation des coûts (dépendent de la durée du séjour).



5.2. La validation du visa long séjour (VLS)

5.1 Le visa

5.2 La validation du visa long séjour (VLS)

5.3 Le CROUS et le CNOUS

5.4 Protection sociale étudiante (sécurité sociale)

5.5 Assurance

5.6 L'ouverture d'un compte bancaire

5.7 La redevance de l'audiovisuel

5.8 La taxe d'habitation

Le visa étudiant long séjour n'est pas nécessaire pour les étudiants de l'Union Européenne ou de la Communauté Économique Européenne qui peuvent obtenir un permis de séjour sur présentation de la preuve de leur enregistrement à l'université.



Il est impossible de faire une demande de visa long séjour en France. Il s'obtient uniquement par le Consulat Général de France ou par l'Ambassade de France dans le pays d'origine.

A votre entrée en France, à la frontière, vous devrez faire tamponner votre passeport par la police.

Dans les 3 mois après votre arrivée en France, vous devrez envoyer la « demande d'attestation OFII » à la Direction Territoriale de l'OFII à Poitiers (par lettre recommandée avec accusé de réception), et joindre les copies des pages de votre passeport sur l'état civil, tampon d'entrée et vignette de visa.

Direction Territoriale de l'OFII
86 avenue du 8 mai 1945
86000 Poitiers

Le visa « validé » par l'OFII, dans les 3 mois suivant l'entrée en France, ouvre les mêmes droits que le titre de séjour qu'il remplace.



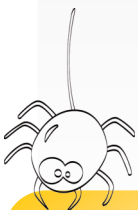
Pour cette première étape, vous n'avez pas besoin de vous déplacer ni à la Préfecture ni à l'OFII.

L'OFII vous convoquera pour la « validation » de votre visa. Vous devrez vous présenter muni :

- de votre passeport,
- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, bail, facture eau, gaz, électricité ou de téléphone fixe à votre nom),
- d'une photo de face, tête nue,
- d'un certificat médical délivré par le médecin agréé OFII (voir « La visite médicale » page 24),
- des timbres OFII (mention ANAEM ou OMI) correspondant au montant de la taxe due pour la 1^{re} délivrance d'un titre de séjour (55 €).

Pour plus d'informations:

<http://www.ofii.fr/>



La visite médicale

5.1 Le visa

5.2 La validation du visa long séjour (VLS)

5.3 Le CROUS et le CNOUS

5.4 Protection sociale étudiante (sécurité sociale)

5.5 Assurance

5.6 L'ouverture d'un compte bancaire

5.7 La redevance de l'audiovisuel

5.8 La taxe d'habitation

Elle est **obligatoire** pour la validation du VLS.

Suite à l'envoi du formulaire à l'OFII, vous recevrez une convocation pour effectuer la visite médicale et la radio pulmonaire.

La radio pulmonaire devra être faite à l'Hôpital de la Milétrie:

Hôpital de la Milétrie - CHU de Poitiers
2 rue de la Milétrie
86 000 Poitiers
Tel: (+33) 5 49 44 37 60
(Lignes de bus 3 et 10 - Arrêt: Milétrie Beauchant)

L'OFII vous adressera également une convocation pour la validation finale du visa long-séjour.

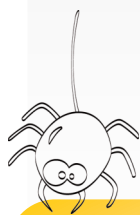
5.3. Le CROUS et le CNOUS

Le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS), créé par la loi du 16 avril 1955, est un établissement public en matière administrative bénéficiant de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est supervisé par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche. Le CNOUS et le CROUS ont pour rôle :

- ⇒ d'améliorer et faciliter les conditions de vie et de travail des 2 millions d'étudiants qui fréquentent les établissements de l'enseignement supérieur en France
- ⇒ de trouver un logement pour les étudiants internationaux et soutenir la mobilité européenne

En France, ce système d'assistance sociale pour les étudiants fait appel à plusieurs acteurs (État, Communautés locales) entre lesquels l'université joue un rôle important.

Les principaux services de la vie étudiante sont : restauration, logement, bourses et assistance sociale, culture, emploi à temps partiel, ouverture internationale, séjours à l'étranger.



Pour plus d'informations :

http://www.crous-poitiers.fr/page_38-etudiants-internationaux.html

5.4. Protection sociale étudiante (Sécurité Sociale)

5.1 Le visa

5.2 La validation du visa long séjour

5.3 Le CROUS et le CNOUS

5.4 Protection sociale étudiante (sécurité sociale)

5.5 Assurance

5.6 L'ouverture d'un compte bancaire

5.7 La redevance de l'audiovisuel

5.8 La taxe d'habitation

Numéros d'urgence:

S.O.S. médecin
(voir les journaux et les pharmacies)

S.A.M.U.: 15
(service d'ambulance d'urgence qui évalue la situation par téléphone et envoie l'aide nécessaire)

Police: 17

Pompiers: 18

Service européen d'urgence public: 112

En France, les soins médicaux ne sont pas gratuits et la majeure partie des consultations doivent être réglées au moment de la visite. Cependant, le système de sécurité sociale ou les compagnies d'assurances remboursent les frais avancés selon la police d'assurance. Les étudiants de l'U.E. et/ ou de la C.E.E. peuvent obtenir la carte CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) que leur organisme de sécurité sociale doit remplir afin de prouver la souscription à une couverture sociale de base.

Les étudiants québécois doivent se munir du formulaire SE 401-Q (ou 102b). Les étudiants d'autres pays doivent adhérer à un système de sécurité sociale français pour étudiant.

Etudiants non-européens :

La LMDE a conçu pour les étudiants étrangers une couverture santé permettant le remboursement des prestations en France qui s'intitule «couverture étudiant étranger».

Étudiants Erasmus :

Sont concernés les étudiants inscrits dans une université d'un État Membre et logés dans une université ou établissement de l'Enseignement Supérieur Français. La CEAM vous dispense d'adhérer au régime de sécurité sociale français, et vous permet de vous faire rembourser une grande partie des frais médicaux ou pharmaceutiques en France. Nous vous recommandons de souscrire une assurance mobilité de type «Europ'Assistance».

Médecine Préventive de l'Université

Campus Universitaire de Poitiers - Bâtiment C4
4 allée Jean Monnet
86 000 POITIERS
Tel : (+33) 5 49 45 33 54
Fax : (+33) 5 49 45 40 87
Contact : medecine.preventive@univ-poitiers.fr

Des consultations sont gratuites dans les domaines de la gynécologie/ contraception. De plus, une assistance sociale vient environ une fois par mois à l'ISAE-ENSMA (durant l'année académique).

Consultations en dehors du campus

Dans le domaine de la médecine privée, les étudiants peuvent choisir leur médecin. Le Centre MGEN (*Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale*) met à disposition les coordonnées de dentistes, de médecins généralistes et spécialistes, rayons x, laboratoires, etc.... Cependant, les consultations sans rendez-vous ou urgentes sont difficiles à obtenir. Les honoraires sont subventionnés et par conséquent, il est possible d'être remboursé au maximum.

Centre MGEN
17 rue Jean Richard Bloch — 86000 Poitiers
Tel : 3676 (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe hors coût opérateur)
Fax : (+33) 5 49 45 01 61 www.mgen.fr

5.5. Assurance

Les couvertures d'assurances suivantes sont obligatoires :

- ⇒ Assurance logement pour tous les étudiants
- ⇒ Assurance automobile pour ceux qui viennent en France avec leur véhicule ou qui en achèteront un en France
- ⇒ Assurance responsabilité civile (envers les tiers pour les dommages matériels et physiques)
- ⇒ Assurance travail et accident pour les stages en entreprises, organisations ou institutions

Ces régimes d'assurance peuvent s'obtenir par les associations de mutuelles étudiantes comme la *MNEF* ou la *MEP*, ainsi que par des compagnies d'assurances privées qui offrent une couverture internationale.

5.6. L'ouverture d'un compte bancaire

Ouvrir un compte bancaire donne droit, selon les banques, à une assurance responsabilité civile et à une assurance logement.

Documents nécessaires :

- ⇒ un passeport (copie des pages affichant l'identité, la date et le visa), ou une carte d'identité pour les étudiants de l'U.E.,
- ⇒ un justificatif de domicile (quittance de loyer),
- ⇒ un certificat d'inscription à l'ISAE-ENSMA.



Banques :

- [Crédit Agricole](#)
- [Caisse d'Epargne](#)
- [Banque Populaire](#)
- [Crédit Lyonnais](#)
- [BNP Paribas](#)
- [Société Générale...](#)

Quelques détails :

Les étudiants boursiers ou ayant des revenus doivent ouvrir un compte bancaire. En général, un dépôt minimum est exigé pour ouvrir un compte et le montant varie d'une banque à l'autre. Il existe de nombreux distributeurs automatiques qui acceptent les cartes de crédit internationales.



Il existe des frais de commission dans le traitement des chèques internationaux et il est nécessaire d'attendre près de 30 jours maximum avant que le compte soit crédité. Bien se renseigner afin d'éviter tous problèmes.



Les retraits ou les paiements avec une carte internationale font souvent l'objet de commissions importantes de la part des banques.

5.1 Le visa

5.2 La validation du visa long séjour (VLS)

5.3 Le CROUS et le CNOUS

5.4 Protection sociale étudiante (sécurité sociale)

5.5 Assurance

5.6 L'ouverture d'un compte bancaire

5.7 La redevance de l'audiovisuel

5.8 La taxe d'habitation



5.7 La redevance de l'audiovisuel

Si vous possédez une télévision, vous devez payer la redevance audiovisuelle. Vous devez la régler si vous possédez une télévision de manière permanente, même si celle-ci vous a été prêtée ou si vous la louez.

Où payer la redevance ? A la Trésorerie indiquée sur la déclaration de revenus (au même moment que la taxe d'habitation).

5.8. La taxe d'habitation

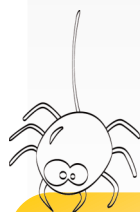
Vous devez payer cette taxe si vous vivez dans un logement pour lequel vous avez l'usage privé, c'est-à-dire :

- ⇒ un logement, même occupé par plusieurs personnes, situé dans un immeuble ou une résidence géré par un organisme privé,
- ⇒ un logement, même occupé par plusieurs personnes, chez un particulier, s'il est indépendant de la maison du propriétaire (entrée distincte de celle du particulier),
- ⇒ un appartement situé dans un immeuble appartenant à un organisme HLM, même si ce logement vous a été attribué par l'intermédiaire du CROUS.

Vous ne devez pas payer cette taxe si vous occupez un logement ou une chambre, en résidence privée ou résidence universitaire, à condition que la totalité de la résidence soit complètement gérée par le CROUS.

Où payer votre redevance et votre taxe d'habitation

Les Centres des Impôts	Centre des Impôts Poitiers-Nord Centre des Impôts Poitiers-Sud 15 rue de Slovénie, BP 565 86021 Poitiers Cedex Tel: (+33) 5 49 38 24 00
Pour la ville de Poitiers	A la trésorerie de Poitiers 16 place Coïmbra 86000 Poitiers Tel: (+33) 5 49 38 13 00
Pour les communes de Chasseneuil du Poitou et Jaunay-Clan	A la trésorerie de Saint-Georges-Les-Baillargeaux 18 rue Fernand Guérin 86130 Saint-Georges-Les-Baillargeaux Tel: (+33) 5 49 52 81 01



Site internet utile:

<http://www.impots.gouv.fr>

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

6.1 Venir au Futuroscope

L'adresse de l'ISAE-ENSMA est la suivante (voir la carte en annexe) :

Téléport 2

1, avenue Clément Ader - BP 40109

86961 Futuroscope Chasseneuil Cedex

Tel : (+33) 5 49 49 80 00

Fax : (+33) 5 49 49 80 80

<http://www.ensma.fr>

Vous pouvez prendre un train directement à partir de l'Aéroport Charles de Gaulle (CDG) au Terminal 2 (une navette gratuite vous dépose). Vous pouvez soit vous arrêter à la gare du Futuroscope ou à la gare de Poitiers.

Le billet de train coûte environ 40€. Le trajet dure environ 1h30. Pour bénéficier de réductions, vous pouvez vous procurer la carte 12-25 (environ 49€).

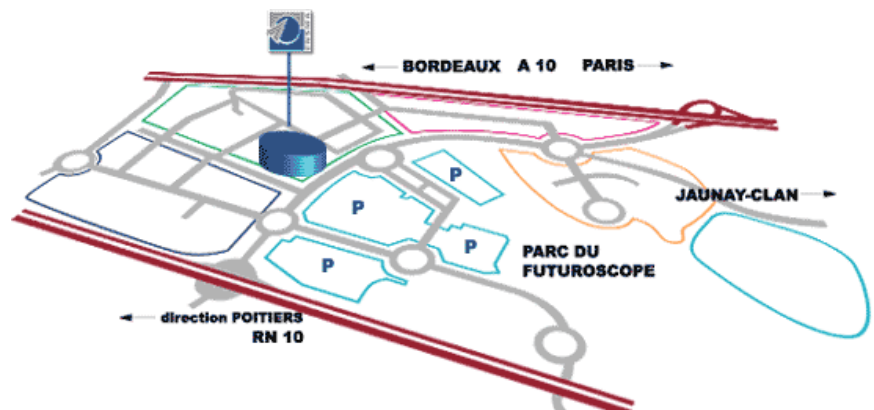
Si aucun train n'est disponible au départ de l'aéroport, vous devez aller à la Gare Montparnasse (prendre le RER B jusqu'à Châtelet les Halles et prendre le métro 4 jusqu'à Montparnasse). Le ticket coûte environ 10€ et est valable pour les trajets en RER et métro.

La gare du Futuroscope est proche de l'école tandis que la gare de Poitiers se situe à environ 45 minutes en bus. Dans les deux cas, le bus n°1 vous conduira devant l'ENSMA (arrêt « Universités »).

La compagnie EUROLINES vous permet d'arriver à Poitiers au départ de nombreuses villes d'Europe. Le bus vous déposera à la gare de Poitiers. Vous devrez ensuite prendre le bus n°1 pour aller jusqu'à l'ISAE-ENSMA (arrêt « Universités »).

Poitiers est situé sur l'axe Paris- Bordeaux (route nationale (N10) et autoroute A10, sortie 28). Si vous prenez l'autoroute A10 : 27,40 € de péage (approximativement).

Plan d'accès si vous arrivez en voiture :



Informations aéroport CDG:
http://www.cdgfacile.com/pages/accueil_cdg_facilepag.html

Informations car Eurolines:
<http://www.eurolines.fr>

Comment se déplacer à Poitiers :

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

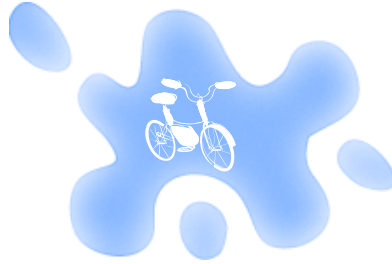
6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles



Vous pouvez louer un vélo « CAP'VELO CAMPUS », pour 9 € par mois (location à la journée ou au mois; contrat renouvelable).

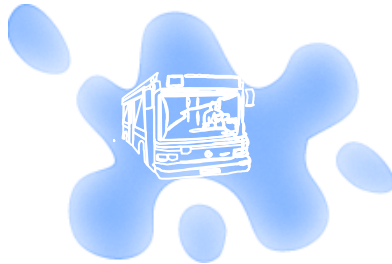
La Communauté d'Agglomération de Poitiers met plus de 400 VTC à la disposition de la population.

Documents à fournir:

- ⇒ copie de la carte d'identité ou du passeport
- ⇒ carte d'étudiant,
- ⇒ chèque de caution de 100€

Allo Vélo

Tel : (+33) 5 49 52 36 36
ou (+33) 6 82 66 88 42



C'est le meilleur moyen de transport.

Une ligne de bus (1) permet d'aller en centre ville. Les horaires sont indiqués à l'arrêt de bus, et vous pouvez aussi les trouver sur le site internet de la compagnie Vitalis.

Les tickets de bus coûtent 1.30 € l'unité et sont à acheter directement auprès du conducteur. Ce ticket peut être utilisé 2 fois sur une durée maximale de 1h.

Il est possible d'acheter une carte à l'année :

Pass Jeune (pour les étudiants ayant moins de 26 ans lors de l'achat de la carte).

Ce Pass coûte 196,30 € et est valable durant toute l'année scolaire. La carte est nominative et permet d'effectuer des voyages illimités sur toutes les lignes du réseau.

Lors de l'achat, se munir d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité.

Pour les voyageurs occasionnels, il existe des carnets de tickets :

Le carnet de 5 Tickets

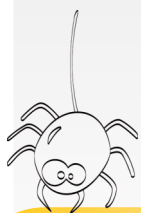
Le carnet de 5 tickets coûte 4.80 € (tarif normal) ou 4.40 € (tarif réduit pour les étudiants de moins de 26 ans lors de l'achat).

Chaque ticket peut être utilisé 2 fois sur une durée maximale de 1h.

Tickets PLUS

Au prix de 11,30 €, voyages illimités sur tout le réseau pendant 7 jours consécutifs.

Renseignements au (+33) 5.49.44.66.88



Informations Pass Jeune:

<http://www.vitalis-poitiers.fr/index.php/poitiers/Tarifs/Voyageurs-reguliers/PASS-JEUNE>

Informations Carnet de 5 tickets:

<http://www.vitalis-poitiers.fr/index.php/poitiers/Tarifs/Voyageurs-occasionnels/Le-carnet-de-tickets>

Informations Ticket PLUS :

<http://www.vitalis-poitiers.fr/index.php/poitiers/Tarifs/Voyageurs-occasionnels/Le-ticket-PLUS>

Voir le [lien](#) pour connaître les lieux de vente des cartes et tickets.

6.2 Trouver un logement

[6.1 Venir au Futuroscope](#)

[6.2 Trouver un logement](#)

[6.3 Restaurants et cafétérias](#)

[6.4 Jobs étudiants](#)

[6.5 Où et comment trouver du travail](#)

[6.6 Cours de français pour étudiants internationaux](#)

[6.7 La carte étudiant multiservices](#)

[6.8 La carte culture](#)

[6.9 Adresses utiles](#)

La plupart des étudiants peuvent bénéficier d'une aide financière de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), appelée APL, afin de couvrir une partie du loyer (autour de 130 €/ mois, dépend du montant du loyer). Pour obtenir cette aide, il est nécessaire d'être titulaire d'un contrat de location (cela doit être votre résidence principale). L'aide pour le logement se calcule selon les revenus de l'étudiant.



Une assurance logement est demandée pour tous les types de logements (voir § 5.5 pour plus de détails).

Documents nécessaires pour la demande :

- ⇒ une copie de la carte d'identité (valide) ou du livret de famille ou du passeport,
- ⇒ une copie du permis de séjour (pour les étudiants hors U.E.),
- ⇒ un numéro de compte bancaire (il est recommandé d'ouvrir un compte bancaire pour régler les procédures administratives).

Si vous êtes boursier du gouvernement français ou de votre gouvernement géré par le CROUS : votre logement est assuré par le CROUS dès votre arrivée.

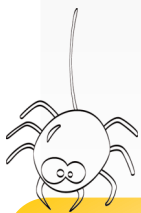
Si vous êtes boursier du gouvernement français ou de votre gouvernement géré par l'EGIDE : votre logement est à demander à l'EGIDE de Poitiers.

CROUS

Contacteur Magalie FOUREL
15, rue Guillaume VII le Troubadour
86 000 POITIERS
(+33) 5 49 60 88 15
Magali.fourel@ac-poitiers.fr
crous-logement@ac-poitiers.fr

EGIDE

Contacteur Françoise BÉLIARD
francoise.beliard@egide.asso.fr



CROUS:
www.crous-poitiers.fr

EGIDE:
<http://www.egide.asso.fr/>

[6.1 Venir au Futuroscope](#)

[6.2 Trouver un logement](#)

[6.3 Restaurants et cafétérias](#)

[6.4 Jobs étudiants](#)

[6.5 Où et comment trouver du travail](#)

[6.6 Cours de français pour étudiants internationaux](#)

[6.7 La carte étudiant multiservices](#)

[6.8 La carte culture](#)

[6.9 Adresses utiles](#)

Résidence Gémini

8 avenue Blaise Pascal

BP 90176 - Téléport 2

86960 Futuroscope/Chasseneuil

residence.gemini@crous-poitiers.fr

Tel : (+33) 5 49 49 85 02

Fax : (+33) 5 49 49 85 10

Cette résidence est très proche de l'école (2 minutes à pied).

Les logements proposés sont:

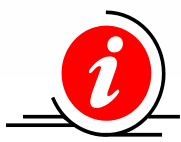
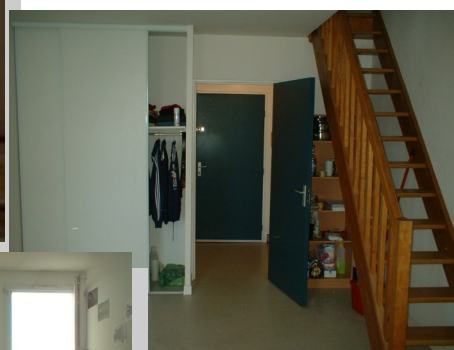
- T1 (une personne): 25m², à partir de 320€ /mois
- Duplex (une personne): 45m², à partir de 523€ /mois
- T2 (2 personnes) 45m², à partir de 478€/mois
- T3 (3 personnes) 75m², à partir de 691€/mois

Tarifs TTC (eau, électricité et chauffage compris).

Equipement: Réfrigérateur, kitchenette, plaques électriques, douche, lavabo, WC, un lit, un bureau, une chaise, un câble tv.

Services complémentaires: parking souterrain (16€/ mois), laverie au 2ème étage.

Le nombre de logements disponibles est limité, il est conseillé de réserver votre logement le plus tôt possible.



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de four à micro-ondes, de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette... pas de connection WiFi gratuite.

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Centre de vie

20 Rue du Belvédère

86 130 Jaunay Clan

residence.centredevie@crous-poitiers.fr

Tel : (+33) 5 49 49 85 02

Fax : (+33) 5 49 49 85 10

Elle est située à 20 minutes à pied de l'école ou 5 minutes en voiture.

Les logements proposés sont:

- T1 (une personne) : 35m², à partir de 356€ /mois
- T2 (deux personnes): 64m², 563€/mois

Tarifs TTC (eau, électricité et chauffage compris).

Equipement:

Au rez de chaussée :Kitchenette équipée, WC, pièce avec table et chaises.

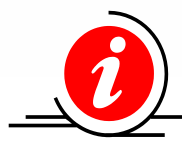
En mezzanine : une chambre avec un lit, une salle de bain (lavabo, douche).

Services complémentaires: laverie, parking, WIFI

Le nombre de logements disponibles est limité, il est conseillé de réserver votre logement le plus tôt possible.



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de four à micro-ondes, de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette...



6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Les Estudies

16, avenue du Parc du Futur
86130 Jaunay-Clan

Tel : (+33) 5 49 88 07 01
actual-immobilier@wanadoo.fr

Elle est située à 20 minutes à pied de l'école ou 5 minutes en voiture.

Les logements proposés sont:

- studios: de 18m² à 27m², à partir de 300€ /mois

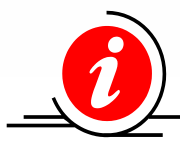
Tarifs TTC (eau et entretien des communs compris).

Equipement: Coin cuisine avec plaques chauffantes, réfrigérateur, évier en inox, four à micro-ondes, WC, lit, bureau, table de nuit, sièges, quelques couverts, assiettes, verres... La location de draps, couettes... peut être envisagée pour des séjours de courte durée (de 1 semaine à 6 mois).

Services complémentaires: ventilation mécanique contrôlée, interphone, prise de téléphone, antenne TV, espaces verts, laverie (payante)

Caution de 1 mois ou caution solidaire.

Le nombre de logements disponibles est limité, il est conseillé de réserver votre logement le plus tôt possible.



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette...

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Résidences Altaïr, Pégase, Morphée

Contacteur Habitat 86

14, boulevard des frères Lumière

Résidence Altaïr, Entrée A

Téléport 2

86360 Chasseneuil du Poitou

Tel : (+33) 5 49 18 55 65

Fax : (+33) 5 49 49 89 47

www.habitat86.fr futuroscope@habitat86.fr



Résidence Altaïr



Résidence Morphée



Résidence Pégase

Ces résidences sont très proches de l'école (2 minutes à pied).

Les logements proposés sont:

- T1 (1 personne): de 20m² à 40m², de 225€ à 350€/mois (acompte eau et charges communes inclus. Gaz et électricité en sus.)
- T2 (2 personnes): de 40m² à 60m², de 336€ à 463€/mois (acompte eau et charges communes inclus. Gaz et électricité en sus.)
- T3 (3 personnes): de 70m² à 91m², de 430€ à 575€/mois (acompte eau et charges communes inclus. Gaz et électricité en sus.)

Equipement: évier, baignoire, lavabo, WC

Les logements ne sont pas meublés, les studios et certains T2 et T3 comportent une kitchenette avec 2 plaques électriques. Par ailleurs, les studios de la résidence Pégase sont les seuls équipés d'un réfrigérateur Top.

Services complémentaires: parking souterrain (21,60€ à 23€ /mois), ascenseur, internet Haut-Débit illimité commercialisé par la société OPTLINE à partir de 15€/mois.

La demande de logement se fait sur dossier. Les étudiants venant d'un pays hors de l'Union Européenne doivent présenter un titre de séjour valable au moins 3 mois.

3 mois de préavis / 1 mois de caution / Loyer payable le mois suivant



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de four à micro-ondes, de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette...

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Résidence Eolia (sur le site du Futuroscope)

Rue René Descartes – Téléport 3 Tel : (+33) 5 49 88 07 01

86961 Futuroscope

Fax : (+33) 5 49 88 07 06

actuel-immobilier@wanadoo.fr



**T2 meublés ou vides
à partir de 366€ CC**



Elle est située à 10 minutes à pied de l'école ou 2 minutes en voiture.

Les logements proposés sont :

- Studios, T1 et T1bis meublés ou vides : de 19 m² à 21 m², à partir de 290€/mois (charges comprises)
- T2 meublé ou vide : de 35 à 38 m², à partir de 366€/mois (charges comprises)

Équipement : cuisine équipée (évier, réfrigérateur top, 2 plaques de cuisson électriques), salle de bain (douche, vasque, miroir, meuble de rangement), WC séparés, grand placard (penderie, étagère), bureau, table, chaises, lit, TV, rangements; quelques couverts, assiettes, verres... La location de draps, couettes... peut être envisagée pour des séjours de courte durée (de 1 semaine à 6 mois).

Services complémentaires: parking, laverie (payante), garage à vélos, ascenseur, WIFI.

Les contrats sont à l'année (sauf pour certains appartements qui peuvent être loués au mois). La location pour une très courte durée (de 1 semaine à 6 mois) peut être envisagée.

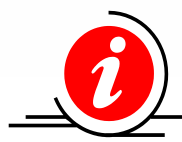
1 mois de caution à verser à l'arrivée et une caution solidaire est demandée en plus pour les personnes qui ont une location dont la durée est comprise entre 6 mois et 1 an.

1 mois de préavis pour les logements meublés, 3 mois de préavis pour les logements vides.



**Studios meublés
à partir de 290€ CC**

Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plats...), de four à micro-ondes, de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette...



Balladins

Site de Chalembert
Rue Marie Curie
86130 Jaunay Clan

Tél : (+33) 5 49 52 18 18

Fax : (+33) 5 49 52 39 72

poitiers@balladins.eu

www.poitiers-futuroscope.balladins.eu

[6.1 Venir au Futuroscope](#)

[6.2 Trouver un logement](#)

[6.3 Restaurants et cafétérias](#)

[6.4 Jobs étudiants](#)

[6.5 Où et comment trouver du travail](#)

[6.6 Cours de français pour étudiants internationaux](#)

[6.7 La carte étudiant multiservices](#)

[6.8 La carte culture](#)

[6.9 Adresses utiles](#)

Elle est située à 30 minutes à pied de l'école ou 5 minutes en voiture.

Un type de logement est proposé :

- studio avec kitchenette : 25m², 400€ /mois charges comprises (eau, électricité et chauffage)

Equipement des studios: un évier, des plaques de cuisson, un réfrigérateur, 2 cabines de douche (WC, douche, lavabo), un lit double (avec couverture, couvre-lit, oreiller), une table et deux chaises, un plateau bureau, une télévision, canapés convertibles, divers rangements.

Equipement extérieurs : piscine et distributeur de boissons.

Services complémentaires: Service de ménage : 20€ ; pack linge (2 draps, 1 taie, caution de 50€) : 7€ ; machine à laver et à sécher le linge (en libre-service), papier toilette : 4€

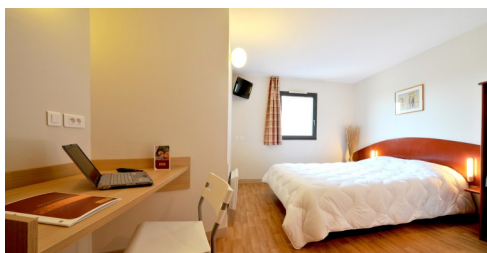
Tous les logements ont été rénovés en 2011.

Les contrats de locations sont de 1 à 6 mois renouvelables. Les contrats sont adaptés en fonction des demandes et des durées de séjour.

Pour une location, une caution de 400€ est demandée et encaissée.

Il n'y a pas de préavis à donner (il est tout de même demandé d'informer la résidence dès que possible d'un départ).

Possibilité de louer des chambres à la nuité, avec en plus un service petit déjeuner.



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de four à micro-ondes, de draps, de serviettes de toilette...

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Les Amandiers

6 rue du Grand Tillet
86130 Jaunay Clan

Tel : (+33) 5 49 62 80 40

Fax : (+33) 5 49 62 86 68

les-amandiers@wanadoo.fr

<http://www.residencelesamandiers.com/>

Elle est située à 40 minutes à pied de l'école ou 5 minutes en voiture.

Les logements proposés sont :

- studio: de 25m² à 30m², de 354€ à 370€ /mois (charges comprises)

Equipement : lit (1 personne ou 2 personnes selon disponibilité), penderie, cuisine (placards, micro-ondes, plaques chauffantes, hotte, réfrigérateur, table, chaises), salle de bain (lavabo, baignoire, WC)

Services complémentaires: piscine, laverie, parking, bar, TV (selon les stocks)



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de four à micro-ondes, de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette...

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Résidence Les Estudines Lamartine

14 Boulevard du Pont Achard

86 036 POITIERS

www.sejours-affaires.com

Tel: 05 49 58 96 38

Fax : 05 49 58 89 79

poitiers.lamartine@sejours-affaires.com

La résidence Les Estudines Poitiers Lamartine se situe à 50m de la gare de Poitiers, à 10 minutes à pied du Centre-Ville et des commerces.

Les logements proposés sont:

- **Avec un bail annuel**, 1 mois de caution, garant et assurance habitation obligatoires, frais de gestion de 14€/m2:
 - **Studios équipés de 18m2** (salle de bain et cuisine privés) : 389€ à 422€/mois, charges non incluses : TV, électricité.

Equipements et services: canapé double convertible, table and chairs, bureau et lampes, cuisine avec frigo, micro-ondes, plaques chauffantes, placards et armoire, salle de bain avec toilettes, compteur électrique individuel, Kit de linge tous les 15 jours (draps, serviettes de toilette et tapis de bain), Wifi, accès offert à la salle de fitness, accès au buffet de la salle de petit déjeuner (offre mensuelle spéciale étudiants à 40€), laverie (lave linge et sèche linge - 3€ le jeton).

- **Sans bail**, pas de caution, pas de garant, pas d'ouverture de compteurs d'eau et électrique à faire, pas d'assurance habitation à contracter :
 - **City pack** (séjour de 1 mois à 7 mois maximum) : studios 1-2 pers. équipés de 18m2 (salle de bain et cuisine privés): 654€/mois charges incluses (TV, Wifi, eau et électricité).

Equipements et services: canapé double convertible, table and chairs, bureau et lampes, cuisine avec frigo, micro-ondes, plaques chauffantes, placards et armoire, salle de bain avec toilettes, compteur électrique individuel, ménage tous les 15 jours (hors vaisselle) changement des draps tous les 15 jours, changement des serviettes de toilette et tapis de bain 1 fois par semaine, Wifi, accès offert à la salle de fitness, accès au buffet de la salle de petit déjeuner (offre mensuelle spéciale étudiants à 40€), laverie (lave linge et sèche linge - 3€ le jeton), parking en option pour 70€/mois.



Si vous recherchez un logement en parc privé, les liens ci-dessous vous aideront dans vos recherches :

www.lokaviz.fr

www.logements.pourlesjeunes.com

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

Espace Kennedy (hébergement temporaire)

1 avenue J.-F. Kennedy

Tel : (+33) 5 49 47 52 00

86 036 POITIERS

Fax : (+33) 5 49 45 23 15

<http://www.espacekennedy.com>

ftj@espacekennedy.com

Les logements proposés sont :

- studios meublés (salle d'eau et cuisine individuelle):

Pour un séjour supérieur ou égal à 1 mois: 296€ /mois + 19€ de charges + 12,45€ de droit d'entrée + 122€ de dépôt de garantie

- chambres meublées (salle d'eau individuelle, cuisine collective, petits déjeuners compris):

Pour un séjour supérieur ou égal à 1 mois: 263€ /mois + 19€ de charges + 12,45€ de droit d'entrée + 122€ de dépôt de garantie

Pour un séjour inférieur à 1 mois: 15,50€ /nuit (de 1 à 5 nuits), 12,90€ / nuit (au-delà de 5 nuits + adhésion de 4,70€)



Chambre d'hôtes en demi-pension (location chez l'habitant)

Contact : Mme BRILLANT

Tel : (+33) 06.81.04.60.40

86 180 BUXEROLLES

bbrillant@orange.fr

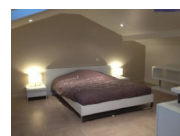


A proximité, vous trouverez des commerces, un Centre Commercial, un cinéma, une piscine, un complexe sportif, un arrêt de bus, située à 10 minutes en bus de la Gare TGV et du Centre Ville. Donnant Droit à l'Allocation Logement (APL) .



- 1 Chambre de 35m² Meublée (Sous Combles – Lumineuse – Salle d'Eau – WC Privés – Cette chambre dispose d'un lit 240 – Bureau – Commode – Espace TV Privé) : 480€/mois (dîner inclus du lundi au vendredi)

- 1 Chambre de 12m² Meublée – (au RDC – Salle de Bain et WC Communs – Cette chambre dispose de 2 lits jumeaux – Bureau – Commode – Penderie – TV) : 450€/mois (dîner inclus du lundi au vendredi)



Sont à votre disposition : Draps – Couette – Internet WIFI – Réfrigérateur – Machine à laver

Auberge de Jeunesse (hébergement temporaire)

1 allée Roger Tagault

Tel : (+33) 5 49 30 09 70

86000 POITIERS

Fax : (+33) 5 49 30 09 79

C'est un hébergement temporaire pratique pour les étudiants qui veulent chercher un logement une fois arrivés sur Poitiers. Tarif : à partir de 12,70€/nuit.



Les logements ne sont pas équipés d'ustensiles de cuisine (plat, assiettes, couverts, verres...), de four à micro-ondes, de linge de lit (drap, couverture, couette, oreiller), de serviettes de toilette...



[6.1 Venir au Futuroscope](#)

[6.2 Trouver un logement](#)

[6.3 Restaurants et cafétérias](#)

[6.4 Jobs étudiants](#)

[6.5 Où et comment trouver du travail](#)

[6.6 Cours de français pour étudiants internationaux](#)

[6.7 La carte étudiant multiservices](#)

[6.8 La carte culture](#)

[6.9 Adresses utiles](#)

6.3 Restaurants et cafétérias

Les repas en restaurants universitaires sont au prix de **3.00 €**. Si vous souhaitez utiliser ce service, vous devez présenter votre [carte étudiant multiservices](#) électronique à chaque passage en caisse.

Vous pouvez vérifier le solde de votre carte en l'insérant sur les bornes de chargement en libre service et les cabines téléphoniques.

Vous pouvez utiliser votre carte dans tous les restaurants universitaires. Un service de restauration est assuré les samedis et durant les vacances scolaires.

Un guichet de chargement de cartes étudiantes multiservices est ouvert le mardi de 12h00 à 13h30 dans le hall du RU Gémini. Des bornes monétiques de rechargement au moyen d'une carte bancaire sont disponibles dans les halls des restaurants universitaires.

RESTAURANTS DU FUTUROSCOPE

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Brasserie du Lac (Téléport 2, Bld des Frères Lumières)

Ouvert de 8h à 17h30 (15h le vendredi). Propose des sandwiches, des salades composées, des grillades et des pizzas.

RU Gémini (av Blaise Pascal)

Ouvert de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 20h. Propose des menus complets, des pâtes fraîches et des grillades.

AUTRES

Les Alizés (Téléport 2 – Boulevard des Frères Lumière)

Ouvert de 7h30 à 22h. Bar, brasserie, pizzas, grillades, salades, plat du jour.

Bleu Sel : site du Futuroscope (Téléport 2, Avenue Blaise Pascal)

Restauration rapide à emporter ou consommer sur place : sandwiches chauds ou froids, croques, salades, fruits, desserts.

Le Snak du Futuroscope (Téléport 2 – 4bd des Frères Lumière)

Kebab, plats à emporter ou à consommer sur place



RESTAURANTS DE POITIERS

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES (CAMPUS)

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

RU Champlain (117 avenue du Recteur Pineau, en plein campus, à côté de la LMDE)

Ouvert de 11h30 à 13h30. Menus traditionnels, restauration rapide : pizzeria, tarterie, kebab, pâtes fraîches.

TEL : +33 5 49 38 00 02



RU Rabelais (38 avenue du Recteur Pineau, au cœur du campus, près UFR de Droit,)

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00 et de 18h45 à 21h15 (17h00 le vendredi) pour le Rez-de-chaussée.

Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 13h30 et du lundi au vendredi de 18h45 à 20h30 pour le 1er étage.

Bar ouvert dès 7h30 et sandwicherie dès 10h00.

TEL : +33 5 49 44 53 82



RU Marie Curie (21 rue Jean Richard Bloch)

TEL : +33 5 49 30 08 34



RU Roche d'Argent (1 rue Roche d'Argent, en plein centre ville)

Ouvert de 11h30 à 13h30 (14h00 pour Pizza et Indiana) et de 19h00 à 20h45 (sauf le vendredi soir). Menus traditionnels, pâtes fraîches, salades à composer, hamburgers, grillades, frites.

TEL : +33 5 49 11 97 78



Cafétéria La Cave (43 Place Notre Dame, à côté de la Médiathèque)

Ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 18h00 (16h le vendredi). Bar, petits-déjeuners, grillades, frites, sandwichs chauds et froids, salades composées, pizzas.

TEL : +33 5 49 11 97 78



Pour plus d'informations:

<http://www.crous-poitiers.fr/>



6.4 Jobs étudiants

L'accès des étudiants internationaux au travail est sujet à autorisation. La délivrance du statut d'étudiant a lieu à condition que l'étudiant possède des revenus.

Pour obtenir ce statut, l'inscription doit être enregistrée à la « Direction Départementale du Travail » du lieu de résidence.

Documents nécessaires :

- ⇒ permis de séjour temporaire d'étudiant (valide),
- ⇒ carte d'étudiant,
- ⇒ promesse d'embauche ou contrat de travail, peu importe la nature (Contrat à Durée Déterminée ou Contrat à Durée Indéterminée) ou recrutement dans une entreprise de travail temporaire.



Étudiants Erasmus : pour les étudiants inscrits à l'ISAE-ENSMA, il n'est pas nécessaire d'obtenir un permis de travail.

DIRECCTE 86 - Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'Emploi de la Vienne
47 rue de la Cathédrale Tel : (+33) 5 49 50 34 94
86000 POITIERS

6.5 Où et comment trouver du travail

Centre d'Information Étudiant :

CRIJ Poitou- Charentes
64 rue Gambetta – BP 176 Tel : (+33) 5 49 60 68 68
86004 Poitiers Cedex Fax : (+33) 5 49 60 68 70
<http://www.ij-poitou-charentes.org>

Journaux :

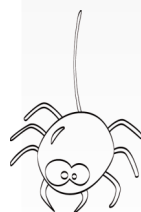
PRESSE SERVICE 86
5 rue Victor Hugo Tel: (+33) 5 49 55 55 55
BP 299 Fax : (+33) 5 49 55 68 00
86000 Poitiers <http://www.presseservice86.fr>

PARU VENDU
28 rue Carnot – BP 46 Tel : (+33) 5 49 41 09 09
86000 Poitiers Fax : (+33) 5 49 55 32 40
<http://www.paruvenu.fr>

Pour plus d'informations:

http://www.crous-poitiers.fr/page_34-jobs.html

Des informations sont aussi disponibles sur le site de "La Maison des Etudiants" du CROUS : crous.jobs@ac-poitiers.fr



6.6. Cours de français pour étudiants internationaux

Les cours de l'ISAE-ENSMA sont enseignés en français. Un bon niveau en français est donc demandé pour assister au cours de l'ISAE-ENSMA (pour s'inscrire, un certificat est demandé).



Les étudiants internationaux peuvent bénéficier de cours de français gratuits au sein même de l'ISAE-ENSMA. Durée des cours : 1h30 par semaine. Les étudiants intéressés doivent le signaler avant le début de

Pour ceux qui veulent améliorer leur niveau en français et qui viennent uniquement pour effectuer un projet de recherche en laboratoire, des cours de français sont organisés à Poitiers.

Informations à :

Centre de Français Langue Etrangère

95 avenue du Recteur Pineau

86022 Poitiers Cedex

Tel : (+33) 5 49 45 32 94 / (+33) 5 49 45 32 95

mail : centre.fle@univ-poitiers.fr

web site : <http://cfle.univ-poitiers.fr>



Une pré inscription est obligatoire avant le 03 juillet pour l'année entière ou le 1^{er} semestre et avant le 27 novembre pour le 2^e semestre.

Programmes pour l'année 2015/2016 :

Cours à temps plein :

- 1^{re} session : de septembre à décembre : 900 €
- 2^e session : de janvier à mai : 900 €
- une année complète: de septembre à mai : 1800 €

Cours de soutien linguistique (à temps partiel) :

Ces cours sont ouverts uniquement aux étudiants de niveau avancé en français (de B1+ à C2) inscrits à l'université de Poitiers en dehors du CFLE :

- 2h/ semaine : 100 €
- 4h/ semaine : 185 €
- 6h/ semaine : 230 €
- 8h/ semaine : 275 €
- 10h/ semaine : 305 €



6.7 La Carte étudiant multiservices

La carte étudiant multiservices électronique est délivrée gratuitement aux étudiants lors de leur inscription par le service scolarité de l'établissement et est valable durant leur scolarité (3 ans maximum).

☐ De nombreux services regroupés en une seule et même carte

Délivrée gratuitement, elle vous identifie en tant qu'étudiant et vous donne de fait accès aux différents services de l'ISAE-ENSMA.

6.1 Venir au Futuroscope

6.2 Trouver un logement

6.3 Restaurants et cafétérias

6.4 Jobs étudiants

6.5 Où et comment trouver du travail

6.6 Cours de français pour étudiants internationaux

6.7 La carte étudiant multiservices

6.8 La carte culture

6.9 Adresses utiles

6.7 La Carte étudiant multiservices (suite)

Elle vous permet donc :

- D'emprunter des documents dans les bibliothèques universitaires des établissements du PRES.
- De payer vos repas et consommations dans les restaurants, cafétérias universitaires et distributeurs des CROUS (carte Izly: <http://izly.fr/>) ainsi que vos prestations dans certaines résidences universitaires
- De bénéficier des tarifs réduits liés à votre statut d'étudiant
- D'effectuer des achats par paiement Moneo chez les commerçants affiliés ainsi que sur un certain nombre de distributeurs automatiques (boissons, timbres, billets de TER...) et d'horodateurs, reconnaissables grâce au logo
- De consulter votre solde sur les bornes de chargement Moneo ainsi que sur les afficheurs à l'occasion de vos paiements
- De payer vos photocopies et impressions selon les établissements

Plus d'infos sur [Carte étudiant multiservice](#).

6.8 La Carte Culture

Cette carte est gratuite et vous permet de participer à la vie culturelle poitevine. De ce fait, elle vous donne droit à des réductions sur les entrées et abonnements pour les spectacles, les films, les concerts et les expositions.

Des événements Carte Culture, gratuits pour ses détenteurs, sont régulièrement organisés.

Vous pouvez vous la procurer tout au long de l'année au théâtre, au Confort Moderne, à l'Espace Mendès France, dans les musées et au TAP Scène Nationale.

Renseignements au +33 5 49 39 29 29

[6.1 Venir au Futuroscope](#)

[6.2 Trouver un logement](#)

[6.3 Restaurants et cafétérias](#)

[6.4 Jobs étudiants](#)

[6.5 Où et comment trouver du travail](#)

[6.6 Cours de français pour étudiants internationaux](#)

[6.7 La carte étudiant multiservices](#)

[6.8 La carte culture](#)

[6.9 Adresses utiles](#)

6.9 Adresses utiles

Office de Tourisme de Poitiers

45 Place Charles de Gaulle
BP 377
86009 Poitiers

Tel : (+33) 5 49 41 21 24

Fax : (+33) 5 49 88 65

<http://www.ot-poitiers.fr>

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

41 rue Touffenet
86044 Poitiers Cedex

Tel : 0 820 25 86 10

<http://www.caf.fr>

Mairie de Poitiers

Hôtel de Ville – 15 Place du Maréchal Leclerc
BP 569

86021 Poitiers Cedex

Tel : (+33) 5 49 52 35 35

Fax : (+33) 5 49 52 38 80

<http://www.mairie-poitiers.fr> (rubrique : découverte)

La Communauté d'Agglomération de Poitiers - Vie étudiante

Service Jeunesse

7 rue du Puygareau
BP 569

86021 Poitiers Cedex

Tel : (+33) 5 49 52 37 77

jmq@agglo-poitiers.fr

<http://www.grandpoitiers.fr>

Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)

64 rue Gambetta

BP 176

86004 Poitiers Cedex

Tel : (+33) 5 49 60 68 68

<http://www.ij-poitou-charentes.org/>

7.1 Activités sportives

7.2 Clubs et associations

7.1 Activités sportives

Les activités sportives et physiques appartiennent depuis toujours au programme de l'école. Parmi ces activités variées on peut trouver :

- ⇒ en sports collectifs : tennis, football, hand-ball, rugby, volley-ball.
- ⇒ en sports individuels : escalade, musculation, tennis, natation, badminton, courses de cross-country, athlétisme.



Pour toutes ces activités, enseignées par 3 professeurs, l'École propose des équipements exceptionnels :

- ⇒ un gymnase permettant la pratique du tennis sur 3 courts, du badminton sur 9 terrains, de l'escalade sur un mur et une structure artificiels. Une salle de musculation se trouve à proximité ;
- ⇒ 4 courts de tennis extérieurs ;
- ⇒ 1 terrain de football et un terrain de rugby ;
- ⇒ 1 terrain de cross et un espace athlétisme.

Chaque année des tournois sont organisés :

- ⇒ dans le cadre de la FNSU (Coupe Française "Les Grandes Ecoles"),
- ⇒ depuis plus de 30 ans avec les 2 écoles d'aéronautique de Toulouse (ISAE-SUPAERO, ENAC),
- ⇒ avec d'autres ENSI (Écoles Nationales Supérieures d'Ingénieurs).



7.2 Clubs et associations

7.1 Activités sportives

7.2 Clubs et associations

La vie associative à l'ISAE-ENSMA se développe à travers 56 associations et clubs gérés par le cercle des étudiants. De plus, chacun peut pratiquer, suivant ses goûts, l'activité de son choix.

Les différents clubs (quelques exemples) :



⇒ à vocation culturelle : le CINENSMASCOPE chaque année projette des grands succès cinématographiques, mais aussi des films du siècle des Arts et Essais, avec à la fin de certaines réunions un débat/ conférence.



⇒ à vocation sportive : l'ENSMAIR propose à ses membres (attirés par le premier vol offert à chaque nouvelle promotion) de s'initier aux joies du pilotage à des prix raisonnables.

L'ENSMAREGATE participe à la course EHEC et à la Coupe Armorica et propose aussi des week-ends à la mer pour les débutants comme pour les confirmés.



⇒ l'ENSMA-Kart propose à ses membres de participer à des courses.

⇒ à vocation humanitaire : le CSF (Club Sans Frontière) prend part à des actions sur le terrain, pour l'amélioration des conditions de vie de certaines villes du Tiers Monde et contribue à la présentation de cette partie du monde grâce à l'organisation de plusieurs événements.



⇒ ENSMA-Contact :

L'association des Ingénieurs et anciens de l'ISAE-ENSMA, ENSMA-Contact, établit le trait d'union entre les anciens élèves de l'école, les amis et les élèves ingénieurs. Elle soutient les activités périscolaires des élèves, anime la diffusion des offres d'emploi et le réseau de ses membres.

Renseignements : <http://www.ensmacontactc.org> ou sur demande à contact@ensma.fr

7.1 Activités sportives

7.2 Clubs et associations

⇒ ENSMA Conseil : en mettant à disposition leurs compétences au service des industriels, les étudiants de l'ENSMA Conseil contribuent à lier l'École aux entreprises. La variété des services proposés va de paire avec la qualité.

- Études techniques et scientifiques réalisées avec le soutien de chercheurs et de professeurs.

Par exemple : étude de l'isolement de piles au lithium embarquées par satellite, pour la SAFT.

- Conseil sur la programmation et la conception de logiciel.

Par exemple : modélisation du lancement d'Ariane 5, pour le CNES; optimisation de tableaux par macros, sur la feuille de balance Lotus, pour Schlumberger.

Cette liste n'est cependant pas exhaustive (*Liste complète des associations et clubs disponible sur le [lien](#).*) La vie à l'ISAE-ENSMA c'est aussi le KAARF. Accessible 24h/ 24, dans l'École, il offre la possibilité d'utiliser du matériel vidéo et des ordinateurs. Le club est aussi un lieu de fêtes qui sont organisées près du lac, lorsque les beaux jours arrivent.



Crédits photos: Club Photos ENSMA, A. Gouillardon, O. Geay, F. Lagattu, D. Proux, M.J. Pichon, M. Vimenet, Snecma-Groupe Safran, Airbus, Dassault-Aviation, ESA/CNES/Arianespace/CEF - Futuroscope

CAMPUS FUTUROSCOPE





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET D'AEROTECHNIQUE

Groupe des Écoles Aéronautiques et Spatiales (GEA-France) et Réseau Polyméca
Téléport 2 - 1, avenue Clément-Ader - B.P. 40109 86961 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL Cedex
Tél : 05 49 49 80 80 www.ensma.fr